École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
face.csdm.qc.ca | faceopp.com

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ordinaire
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT FACE, volet CSSdM
tenue en vidéoconférence le MARDI 14 DÉCEMBRE 2021

Étaient présents:

Administration :	Stéphane Abran, directeur
Enseignantes :	Julie St-Pierre Catherine Grégoire Josée Vaillancourt Emmanuelle Racine-Gariépy
Parents :	Geneviève Guéritaud-Dodin Benoit Valverde Daniel Herrera Hasna Rouighi
Élèves	Eva-Sye Lajoie
Personnel :	Noura Bennani, technicienne du service de garde
Autres :	Shannon Joutel, coordonnatrice, OPP Fabien Welp-Barr, membre de la communauté / GB EMSB

Étaient absents :
Élisabeth Pelletier, vice-présidente
Maxence Guindon, repr. élèves

---

1. Présences et vérification du quorum
À 18h16, en l'absence de la présidente et dans la mesure où le vice-président assiste en même temps à la rencontre du CP et ne peut donc animer la rencontre, la direction constate quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour
On décide de laisser ouvert le point Varia jusqu'à la fin de la séance : deux parents souhaitent y intervenir. L'ODJ tel que modifié est proposé par Geneviève G-Dodin, secondé par Josée Vaillancourt. Adopté sans opposition.

3. Adoption du PV de la séance ordinaire du 1er novembre 2021
On apporte une précision sur les Fonds 1 / 4 / 9 au point 6.c. Le PV tel que modifié est proposé par

Geneviève G-Dodin, secondée par Benoit Valverde. Adopté sans opposition.

4. Suivis à la liste d'actions du 1er novembre 2021
Voir Annexe A.

5. Période de questions du public / Zone de réflexion
En l'absence de membres du public, ce point est passé.

6. Affaires courantes de l'école
6.a. Point du service de garde
La JP du 6 décembre, qui s'est finalement déroulée à l'école, a été un grand succès, aussi bien pour les enfants que pour les éducatrices qui ont apprécié l'organiser. La JP de rentrée des classes (3 janvier) sera une journée pyjama à l'école, au tarif minimum à nouveau.

6.b. Sorties éducatives modifiant l'horaire & campagnes de financement
Document fourni durant la journée par la direction. Un parent s'étonne que, si on lit le tableau tel que présenté, les sorties à la Maison Théâtre ne sont désormais plus gratuites pour les élèves du primaire. La direction assure que ce n'est pas le cas : le financement reste assuré par la mesure École montréalaise. On reconnaît que la présentation du tableau induit en erreur et doit être revue pour clarifier l'information au chapitre du montant exigé des parents.
On reporte l'adoption à cette nouvelle mouture du tableau, à être envoyée par courriel.

6.c. Projet éducatif : révision du paragraphe "Contexte de l'établissement"
Suite au débat entre les membres du CÉ lors de la première séance de l'année, le paragraphe a été revu et étoffé comme suit :

> *L'école FACE offre un enseignement poussé dans plusieurs formes d'arts : musique vocale, musique instrumentale, arts plastiques et art dramatique dès le préscolaire et le primaire, ainsi que danse au secondaire. Son objectif n'est pas de former des artistes. Le but premier du programme de l'école est de permettre aux élèves d'ouvrir leur sensibilité, de s'immerger et de créer en suivant les visées du domaine des arts afin de développer leur plein potentiel et de maximiser leur engagement dans l'ensemble de leurs apprentissages. L'offre d'enseignement artistique du préscolaire à la 5e secondaire, combinée à l'esprit « familial » propre à notre communauté, crée un fort sentiment d'appartenance à l'école FACE. Malgré cette force indéniable, l'ensemble de la communauté « Facienne » soutient d'emblée que notre milieu éducatif souhaite se préoccuper davantage du bien-être et des comportements d'engagement des jeunes dans leurs apprentissages, tout en étant empreint de bienveillance.*

Cette modification a été adoptée par le CPEPE le 15 novembre dernier. Elle est proposée ce soir par Geneviève Dodin, secondée par Daniel Herrera. Adoptée sans opposition. Mise en ligne par la direction en temps réel.

6.d. Plan de lutte contre l'intimidation & la violence
Faisant suite à la question posée à la séance précédente par un parent, la direction indique que le

plan est suivi, des formulaires de dénonciation sont reçus périodiquement par l'équipe de direction (2 depuis septembre). Un parent rappelle que malgré cela, les parents sont le plus souvent démunis lorsque leur enfant est victime ou témoin d'une situation d'intimidation. Il propose qu'un rappel soit fait, en début d'année, sur l'existence du Plan et du formulaire de dénonciation, les étapes à suivre. Un autre parent souligne qu'il serait bénéfique à tous de savoir que l'école dispose d'une TES, excellente au demeurant. La direction rappelle que des ateliers sont proposés chaque année à l'ensemble des groupes, le défi premier étant de *nommer* ce qui se passe. À ce titre, elle travaille aussi bien avec la victime qu'avec l'agresseur pour résoudre la situation.
Un parent insiste sur le problème de communication entre l'école est les parents : il reste difficile pour les parents d'avoir accès aux adultes de l'école, ce qui engendre une perception d'exclusion de tout processus. Une enseignante intervient pour souligner que la plupart du temps, l'intimidation se déroule hors de la classe : qui, alors, est responsable ?
La direction insiste sur le fait que si elle n'est pas au courant, l'école ne peut pas intervenir : autrement dit, en tout temps, la première étape est de contacter la direction adjointe si les parents constatent un problème. On souligne toutefois que *c'est aussi aux parents de se responsabiliser*, de s'informer, de chercher sur le site web de l'école qui est désormais mis à jour, et de trouver la voie à suivre, à défaut de solutions, par eux-mêmes. On rappelle que FACE est, globalement, épargnée par le phénomène d'intimidation qu'on voit dans beaucoup d'autres écoles secondaires : l'équipe ressent que les élèves se sentent bien, et le milieu se démarque par son pacifisme.
Un parent propose que soit organisée une soirée d'information à destination des parents, avec pour thème principal la lutte contre l'intimidation, où chacun-e pourrait poser des questions. La direction verra dans quelle mesure c'est faisable.

6.e. COVID : fermeture partielle de classes

Un parent s'interroge sur les raisons qui font que l'école décide d'exiger l'isolement partiel de groupes d'élèves dans certaines classes, avec pour résultat que les enseignant-e-s se retrouvent devant des groupes de quelques élèves en présentiel et une majorité à distance, ce qui complique énormément leur tâche. Les directives de la Santé publique sont-elles strictes au point que l'école ne peut exercer son jugement et adapter les mesures à la réalité de son milieu ? On rappelle que cette situation s'est déjà produite l'an dernier et avait soulevé le même questionnement. La direction rétorque qu'elle ne peut en aucun cas surseoir aux recommandations de la Santé publique, qui est souveraine dans les circonstances actuelles. Aussi, l'école ne saurait décider d'une fermeture totale de classe si la recommandation est une fermeture partielle. Il faut se rappeler que les parents ne peuvent pas tous se permettre de garder leurs enfants à la maison : nous sommes à quelques encablures des Fêtes et ils ont besoin de leurs journées de salaire.
Un parent fait remarquer, au chapitre de l'enseignement à distance, qu'il serait bon de procéder à un rappel aux parents de surveiller ce qui se passe dans les *chats* lorsque le groupe de leur enfant est confiné. Idéalement, un rappel devrait également être fait également aux enseignant-e-s, à l'effet qu'elles *doivent* garder le contrôle sur *toutes* les activités de leurs groupes dans Teams (par exemple, interdire la création de sous-groupes). La direction avisera des messages à faire passer à la rentrée de janvier, puisque tout indique qu'une période d'enseignement à distance est à prévoir.

7. Affaires courantes du CÉ

7.a. CSSDM-EMSB : Protocole d'entente

On demande où en est la collaboration, et si un suivi a été apporté à la demande du CÉ d'avoir accès aux documents non-finaux. La direction lit l'extrait d'un courriel du directeur d'unité aux membres du CÉ :

> *Aux membres du Conseil d'établissement de l'école FACE*
> *Je souhaite vous donner les nouvelles les plus à jour en lien avec la rédaction du protocole d'entente entre notre organisation et celle de la EMSB. Je comprends que vous vouliez en prendre connaissance afin de vous assurer que l'entente reflète ce qui est dans le meilleur intérêt des étudiants. Le comité de négociation formé à la fois la CSEM et les avocats du CSSDM ne souhaitent pas que le document soit partagé tant que les deux organisations ne s'entendent pas sur une ébauche. J'ai mentionné lors de la réunion de septembre qu'il y avait un dernier point concernant le Département des ressources matérielles sur lequel nous devions nous mettre d'accord avant de partager le document avec les deux GB (EMSB). Malheureusement, depuis lors, nous n'avons pas pu progresser. La CSEM n'a pu se réunir pour la première fois que la semaine dernière pour discuter du dernier point restant du Protocole. Les délais dans la négociation sont multiples :*
>
> - *La CSEM a nommé un nouveau DG au printemps*
> - *La CSEM a nommé un nouveau directeur général adjoint responsable du département des ressources matérielles il y a deux semaines – le poste est resté vacant depuis le printemps*
> - *Le CSSDM a été mis sous tutelle au printemps*
> - *Le CSSDM a nommé un nouveau DG intérimaire au printemps*
>
> *Je suis profondément désolé pour les retards inattendus. Soyez assurés que dès que le document sera prêt à être consulté, vous en serez informé.*
> *Meilleures salutations,*
> *Benoit Thomas | Directeur Unité 2 | Bureau des directions d'unité | Direction générale*

7.b. Budgets du CÉ & mesures 15024

Par courriel, les membres ont adopté à l'unanimité, le 30 novembre 2021, la proposition d'affecter la mesure 15024 aux conférences proposées aux parents sur la plateforme "Aider son enfant", selon le forfait "illimité" au prix de 1900$. Pour mémoire, le montant disponible est de 2512$. L'information pertinente sera acheminée aux parents dans le courant de la présente semaine.

7.c. Frais Beaux-Arts : Financement des départements de musique instrumentale

Un parent souhaite soulever la question du financement, dont la structure a changé avec l'introduction du modèle utilisateur-payeur cette année, suite à la révision des frais de scolarité à l'école FACE. En effet, avec ce modèle, les départements de musique se retrouvent avec des budgets non alignés sur leurs besoins : à titre d'exemple, le département des cordes a besoin de nombreux tuteurs pour accommoder les niveaux très disparates des élèves, mais n'a que rarement besoin d'acheter de nouveaux instruments. Idem pour le département de piano. *A contrario*, le département des vents a de gros besoins en renouvellement du parc d'instruments, mais presque aucun en tutorat. Pourtant les deux reçoivent désormais la stricte allocation annoncée aux parents dans les frais de scolarité. Pour le département de chant choral, les budgets sont également très restrictifs et ne permettent plus la créativité, par exemple, de monter de grands projets non récurrents comme le concert spécial du 375e anniversaire de Montréal. Si la planification requiert des années d'avance, les chances sont grandes que plus aucun projet exceptionnel ne voit le jour. On souligne par ailleurs que, selon la logique comptable, tout budget non dépensé risque d'être

amputé par la suite, ce qui, si cela s'avérait, mettrait en péril la survie du projet musical de l'école. Un parent fait remarquer que c'est une des objections qui avait été soulevée lors de l'introduction du modèle utilisateur-payeur pour FACE, puisque les coûts de d'apprentissage d'un instrument vs. un autre sont très différents !
La direction rappelle que le CSSDM ainsi que tous les Centres de services scolaires sont sous la loupe du Vérificateur général, ont déjà perdu une action collective au chapitre des frais exigés aux parents, et qu'on ne peut donc en aucun cas se permettre de ne pas suivre les règles ministérielles, qui ont d'ailleurs été appliquées avec un retard certain à FACE. Elle reconnaît toutefois qu'il est hors de question de se retrouver avec des frais différenciés selon le type de profil musical de chaque élève et qu'il faut donc réfléchir à une façon équitable de répartir l'argent selon les besoins des différents départements et non uniquement selon les exigences comptables. Elle annonce la constitution d'un comité d'enseignants pour y réfléchir dans l'objectif de la fixation des frais pour l'année 2022-2023.
Un parent souhaite savoir où en est la question des frais de surveillance qui n'ont toujours pas été chargés aux parents : la direction rappelle que ceci était sur la glace depuis le mois de juin, d'une part parce qu'on ne pouvait exiger un paiement de ces frais aux parents du primaire dont l'enfant serait inscrit à temps plein au service de garde, ce qui nécessitait une analyse par famille une fois la déclaration de clientèle faite (30 septembre) ; d'autre part parce que l'interprétation de la loi était contradictoire selon les avocats du CSSDM et de la EMSB, et qu'il fallait s'entendre sur la possibilité de charger des frais de surveillance aux élèves du secondaire, ce qui ne se fait pas habituellement. Cette question étant désormais clarifiée, les factures seront acheminées aux parents au début de l'année 2022, avec une formule "opt-out" pour les élèves du secondaire. La direction souligne que le fait de choisir cette formule interdirait à l'élève en question de passer ne serait-ce qu'une seule période de lunch à l'école. Le montant pour les élèves du primaire non inscrits au service de garde devrait être environ égal à celui des élèves du secondaire, soit autour de 120$.

8. Rapport de la direction
Rien de plus à signaler.

9. Rapport des autres membres
9.a. Présidence
En l'absence de la présidente, ce point est passé.

9.b. Représentant du GB EMSB
De longues discussions ont eu lieu lors de la dernière séance au sujet de la grille horaire, dans le cadre de la motion pour demander un statut relevant de l'article 240 de la LIP. La grille horaire soulève le mécontentement des enseignant-e-s de musique principalement, dont les cours ont perdu en fréquence, ce qui est "dramatique" pour la progression des élèves. La direction EMSB est toutefois consciente que cet irritant est au coeur de l'organisation scolaire d'un milieu complexe et qu'il sera très difficile d'apporter un changement, puisque le modèle actuel respecte les exigences du ministère.

9.c. Conseil des élèves
Malheureusement, en raison du retard pris lors des discussions, la représentante des élèves a quitté la rencontre.

9.d. Enseignants
Les élèves du secondaire 5 ont organisé "Art Expo", une exposition centrée autour de l'art visuel produit par tous les élèves volontaires du secondaire, laquelle a été un très grand succès, attirant beaucoup de public dans une ambiance festive. Elle a généré de bonnes recettes pour le bal des finissants. Un parent souligne le plaisir manifeste des élèves et leur fierté de montrer leur travail, et félicite l'équipe-école d'avoir permis la tenue cet événement typiquement "FACEien".
Une thématique de Noël est organisée cette semaine, culminant vendredi avec la distribution de chocolat chaud vendredi prochain (primaire en AM, secondaire en PM).

9.f. Comité de parents CSSDM
La dernière rencontre a été annulée pour des raisons techniques et remise à ce soir en même temps que la rencontre du CÉ.

9.g. OPP
En l'absence de Shannon Joutel, Geneviève Dodin lit un message de sa part :

- Beaucoup de bénévoles de l'OPP ont aidé pendant le temps des fêtes avec les décorations, célébrations, cartes-lettres aux résidents (d'une maison de retraite), etc.
- Ateliers de verdissement (avec boutures) commenceront en Janvier avec l'aide de Michelle Vachon
- Lutte contre l'intimidation : l'OPP fêtera encore la journée chandail rose (23 février) avec des ateliers de bienveillance qui débuteront en janvier. Cette année, l'OPP offrira un chandail rose à chaque employé de l'école (CSSDM, EMSB, concierges, etc.). En plus, l'OPP offrira un 'banc de copains' qui sera dévoilé lors de la journée chandail rose.
- L'OPP entreprendra le réaménagement et décoration (jardin) de la cour d'école
- Préparations du FACEstival (fête de fin d'année) en 2022. l'intention c'est une fête dans la cour d'école, mais avec un plan B (COVID)
- L'équipe verte (Eco-Heros - comité vert) a besoin d'un-e enseignant-e pour aider - parent bénévole responsable: Jennifer Roberge (et Michelle Vachon)
- L'OPP espère que les secondaires (via Alexis Richard) vont s'impliquer pour peindre le banc des copains, le réaménagement et décoration de la cour, atelier de bienveillance, journée chandail rose, etc... Alexis avait dit que certains élèves du secondaire pourraient faire 'du temps communautaire face'...

9.h. Fondation
Marie-Jeanne Phelan, présidente de la Fondation, se présente. Elle passe en revue les divers projets actuels ou récents :

- la vente de paniers de légumes Équiterre a généré environ 1700$;
- la vente de sapins est toujours en cours -- elle en souligne le succès et le besoin d'un lancement très en avance pour les prochaines années, en raison de la pénurie d'arbres ;
- les bourses Stéphane-Tétreault ont été distribuées lors du concert du département des cordes, financées grâce à un don de la famille Zellers (ces bourses ne sont versées aux

récipiendaires que sur présentation d'une facture admissible, par ex. achat d'un nouvel instrument, frais d'inscription à un cours particulier ou un stage de musique, etc.) ;
- la vente des enregistrements des concerts de Noël est en cours, mais il n'est pas encore certain que la Fondation rentre dans ses frais (2700$) ; par contre le format "téléchargement seulement" représente beaucoup moins de travail pour les membres du CA

10. Affaires diverses

a. Fin de mandat

Geneviève G-Dodin, secrétaire du CÉ depuis de nombreuses années, annonce qu'elle terminera son mandat cette année, mais ne se représentera plus à l'AGA des parents en 2022. Elle invite les membres à se manifester pour une transition de ses responsabilités (gestion des documents pour chaque séance, prise de notes en séance, préparation des PV, listes d'actions et ODJ).

b. Code vestimentaire

Le membre de la communauté demande où en est ce dossier, qui dépendait, selon la direction, de la constitution d'un Conseil des élèves, lequel est semble-t-il constitué. L'enseignante responsable de celui-ci indique que les élèves veulent être consultés si des changements sont proposés, mais ne souhaitent pas y travailler eux-mêmes. Le membre de la communauté s'étonne de cette position alors qu'une pétition d'élèves a largement circulé l'année dernière poussant à mettre le code à jour. La direction fait remarquer que jamais la pétition des élèves ne lui a été soumise. Le membre de la communauté s'interroge sur les résistances internes qui font que cette question s'éternise alors que du côté EMSB les changements ont été apportés en quelques mois seulement. On rappelle que toute modification au code de vie est plus longue au volet CSSDM qu'au volet EMSB en raison de la taille de chacun des volets, donc du nombre de personnes à consulter. Le membre de la communauté exprime sa perplexité quant à ce qu'il perçoit comme de la mauvaise volonté de la part de l'équipe-école de s'atteler à ce sujet.
La direction fait un point d'ordre en rappelant que le temps maximal prévu pour la rencontre est déjà écoulé et que nous sommes en Varia, où il est hors de question de lancer un débat. La prochaine étape est qu'une proposition soit acheminée aux directions adjointes, puis passe par le CPEPE avant d'arriver au CÉ. Le membre de la communauté souhaite qu'un projet de modification soit présenté au CÉ lors de la prochaine rencontre en février.

11. Levée de séance

À 20h18, l'ordre du jour étant épuisé, Geneviève G-Dodin propose de lever la séance, secondée par Hasna Rouighi. Pas d'opposition.
Prochaine rencontre : 7 février 2022, en ligne.

Geneviève Guéritaud-Dodin
30 décembre 2021

ANNEXE A

LISTE DE TÂCHES suite à la séance du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
tenue en visioconférence le MARDI 1er NOVEMBRE 2021

#	Action	Responsable	Échéance	Statut
1	Partager le PV de la séance du 28 septembre 2021 sur le site web de l'école	Direction	DÉCEMBRE	Fait
2	20210928 - Envoyer le document Programme Beaux-Arts à l'ensemble des membres	Secrétaire	DÉCEMBRE	Autour des Fêtes
3	20210928 - Inviter les membres de la communauté ciblés par l'assemblée à se joindre au CÉ	Présidence	DÉCEMBRE	En cours ?
4	20211101 - Décider quelles conférences offrir aux parents (mesure 15024)	Tous (vote par courriel)	DÉCEMBRE	Fait
5	20211101 - Vérifier les liens pointant vers le plan de lutte contre l'intimidation sur le site web de l'école	Direction	DÉCEMBRE	Fait
5	20210928 - Monter un tableau récapitulatif des sorties éducatives pour un meilleur suivi global par niveau	Direction Dir. adjointes	DÉCEMBRE	Fait
6	20210928 - Réviser les RRI au chapitre des rencontres virtuelles	Présidence	DÉCEMBRE	Fait
7	20210928 - Émettre des propositions d'affectation pour les budgets du CÉ (400$ formation, 400$ fonctionnement)	Tous	DÉCEMBRE	Fait ($ formation)
8	20210928 - Émettre une recommandation à l'attention du CSSDM au sujet de la date du déménagement du primaire	Tous	FÉVRIER	
9	20210621 - Revoir le schéma et l'offre d'activités lors des JP du sdg de l'école	Direction Tech. sdg	FÉVRIER	

DOSSIERS À SUIVRE :

- 20190128 - Projet éducatif : Moyens de mise en oeuvre
- 20210426 - Entente : Suivi conjoint avec GB EMSB sur la progression des négociations entre les deux CSS (comité bipartite ou document partagé)
- 20210125 - Suivi sur la demande d'apaisement de la circulation (dos d'ânes) sur la rue University